

COMMUNE DE ROZIER EN DONZY
Département de la Loire
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 05 mars 2026

Membres : - afférents au Conseil : 15 - en exercice : 13 - présents : 13 - votants : 13 Convocation en date du : 27 février 2026 Affichée le : 27 février 2026	Le cinq mars deux Mil vingt-six à vingt heures quinze minutes, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni en son lieu habituel de ses séances, sous la présidence de son Maire : Monsieur Didier BERNE. Présents : BABEL Anne, BANCEL Béatrice, BERNE Didier, BERNONVILLE Yves, BONNEFOND Vincent, DESLOIR Bernard, DUTEL Peggy, FORISSIER Johan, FOUGERE Gilbert, RIVOLLIER Nicole, RODAMEL Karine, SERVY Sylvain, TISSEUR Fabienne Absents excusés : Secrétaire de séance élu : BONNEFOND Vincent
---	--

N° 2026D115

AVENANT N° 2 CONVENTION 2023-2026 RELATIVE A L'ETABLISSEMENT DES DOSSIERS CNRACL PAR LE CENTRE DE GESTION DE LA LOIRE

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'une convention a été signée en date du 20 décembre 2022 entre le Centre de Gestion de la Loire et la Commune relative à l'élaboration des dossiers CNRACL.

En raison de l'évolution des tarifs applicables au 1^{er} janvier 2026, des modifications doivent intervenir au niveau de la délégation faite au CDG, dans le cadre de la convention CNRACL 2023-2026.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE l'avenant n° 2 à intervenir entre le Centre de Gestion de la Loire et la Commune, tel qu'il est annexé à la présente délibération.

AUTORISE M. le Maire à signer l'avenant et tous documents s'y afférent.

Le Secrétaire de Séance
Vincent BONNEFOND



ROZIER EN DONZY, le 12/03/2026
Signé : le Maire, Didier BERNE

